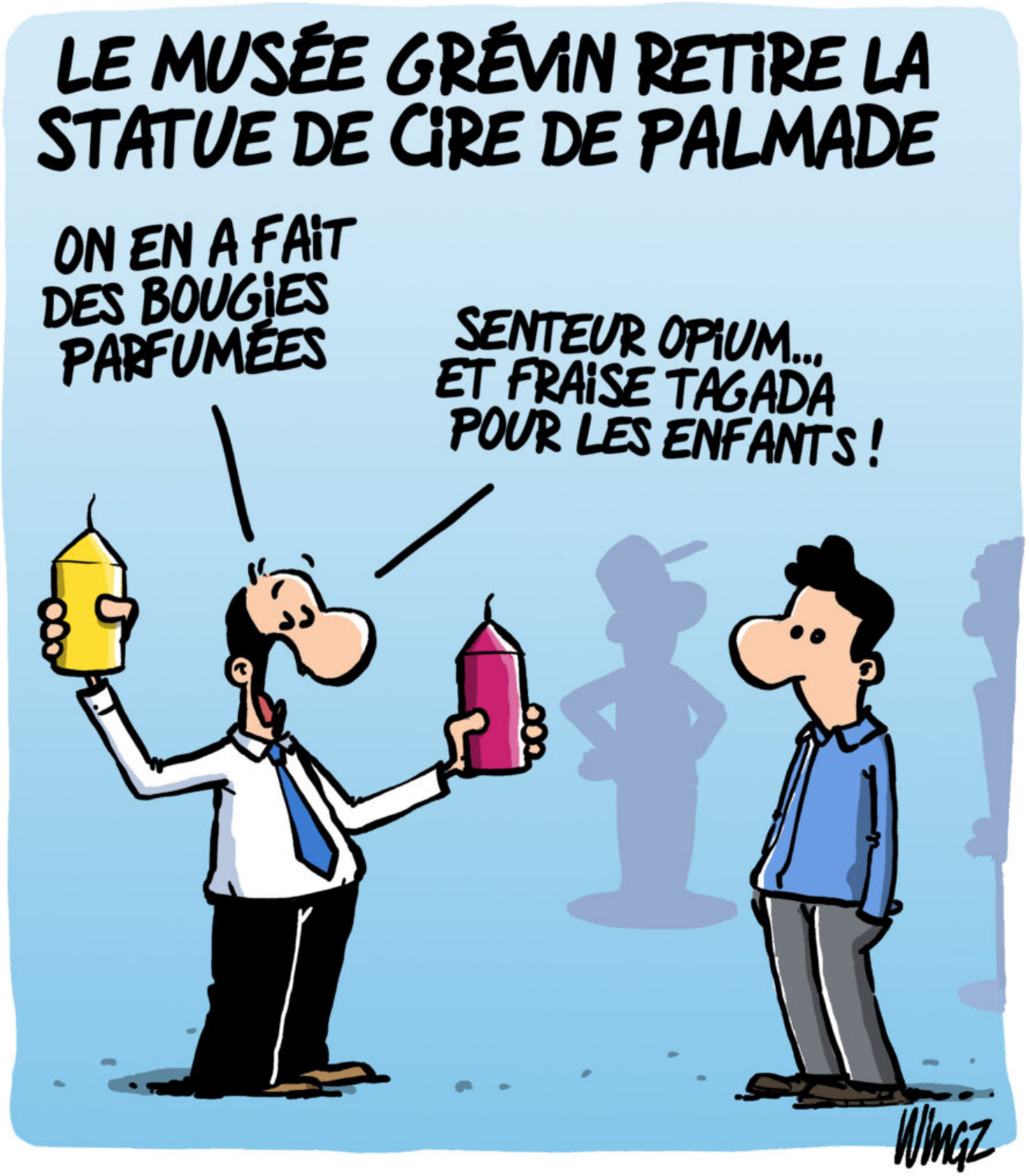
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Didier Bailleux le 27 février 2023

Palmade : trop c’est trop !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Didier Bailleux le 27 février 2023



Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Didier Bailleux le 27 février 2023

Une affaire qui ne finit pas d'enfler. D'un « simple » accident de la route, on passe à de la conduite sous emprise de stupéfiants et à la détention d'images pédopornographiques. D'un statut de victime à celui de multi accusé. C'est pour l'humoriste de 54 ans une véritable descente aux enfers. La notoriété qui pouvait lui donner un certain sauf conduit se retourne contre lui. La valeur de l'exemple est une route à double sens !

De la compassion à la sidération. Ce sont les sentiments qui dominent dans cette affaire qui nous conduit de révélations en révélations. Acte 1, vendredi 10 février, on apprend que Pierre Palmade est victime d'un accident de la route et que son pronostic vital est engagé. C'est l'émoi. Normal on l'aime bien ce garçon aux allures d'éternel adolescent. Mais rapidement on découvre qu'il n'est pas la seule victime. Les passagers de la voiture venant d'en face sont plus gravement blessés. Et surtout, il est responsable de l'accident. Là on commence à être un peu moins dans la compassion. Le conducteur, un maçon de 40 ans et son fils de 6 ans, gravement blessés, sont dans le comas. La passagère, sa belle-sœur, enceinte de 6 mois, a perdu son bébé.

De la compassion on passe à la réprobation

Acte 2, on nous révèle que l'humoriste conduisait sous l'emprise de stupéfiants (Cocaïne et 3-MMC). L'émotion change alors de camps. De la compassion on passe à la réprobation. On découvre ensuite que les deux passagers qui accompagnaient l'humoriste se sont enfuis après l'accident. Ils avaient mieux à faire que de porter secours aux blessés ! Ensuite, on nous fait savoir que Pierre Palmade est un adapte du « chemsex », une pratique associant drogues et sexe permettant de décupler ses performances. Là on met sur la place publique ce qui est du domaine privé. Consternation.
Le lendemain, les nouvelles du jour annoncent que pendant la nuit la maison de l'humoriste, qui ne fait plus rire personne, a été visité. Des bonnes âmes venus sans doute faire le ménage. On savait que Pierre Palmade avait des soucis d'addiction aux stupéfiants. En 2019, il a été placé en garde à vue et condamné pour usage et acquisition de stupéfiants. Une récidive ne ferait qu'aggraver des accusions déjà lourdes.

Là, c'est la sidération, plus de point de retour

Acte 3. On apprends que suite à une dénonciation, Pierre Palmade est également visé par une enquête pour détention d'images pédopornographiques. Même si rien n'est avéré, c'est la sidération, plus de point de retour possible. Sur ce volet de l'affaire, deux hommes sont entendus par la police, l'un d'entre eux est mis en examen.
Assigné à résidence dans le service d'addictologie de l'hôpital Paul Brousse à Villejuif, Pierre Palmade a été ensuite victime, samedi 25 février, d'un AVC. Lundi 27 février la justice a révoqué son assignation et

Ecrit par Didier Bailleux le 27 février 2023

placé Pierre Palmade en détention provisoire avec mandat de dépôt. Il est mis en examen pour homicide et blessures involontaires. Rappelons qu'il est également concerné par deux autres enquêtes : infraction à la législation sur les stupéfiants et détention et diffusion d'images à caractère pédopornographique.

Pierre Palmade va-t-il ou doit-il payer plus cher que n'importe quel autre citoyen ?

Les médias en ont-ils fait trop ? Vont-il trop loin dans les révélations et la vie privée ? Normal dirons certains, c'est le revers de la médaille de la célébrité. Les personnes en vue doivent savoir être exemplaire. Pour autant, Pierre Palmade va-t-il ou doit-il payer plus cher que n'importe quel autre citoyen ? Une chose est certaine dans les affaires qui concernent des personnes connues les forces de police y mettent volontiers plus de moyens. On investigue sans doute avec plus d'attention. Les autorités publiques sont attendues au tournant. Mais il est difficile de ne pas se laisser emporter par les émotions, surtout en l'espèce où l'on passe de la compassion à la révulsion voire l'écœurement. Ces émotions ne devraient pas dicter nos jugements et conduire nos actes et pourtant…

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Didier Bailleux le 27 février 2023

